

Lausanne-les-Bains

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parcouru, où nous allions jouer, cueillir des fraises ou des myrtilles et, parfois, faire des niches, c'est-à-dire rouler des pierres dans le Nozon. J'y suis allé, aussi, enfant, porter le dîner « aux hommes », qui coupaient du bois ou écorçaient les chênes, dans ces parages. Il y a là, sur la droite, au milieu des bois, sur la falaise, un coin de pré où nous allions trois fois l'an : au printemps, « déquepiller », c'est-à-dire râtelier les feuilles mortes et le bois sec tombé des arbres, et aplanir les taupinières ; en été, « fener » ; on parlait le soir juché sur le char de foin, le visage fouetté par les branches des arbres. Il y avait des nids de geai, et sur le sentier, des inconnus, il m'en souvient, tendaient des collets de erin ; en automne, nous y conduisions les vaches ; il était facile de les garder : le pré était entouré de bois, mais parfois, une « bête », en quête d'aventures, s'y engageait, à notre grande angoisse. Il y avait des noisettes, de la faïne, et du gland. On s'y rendait à pied, par un joli sentier suivant de très près le haut de la falaise, et débouchant soit du côté de la « Fabrique », anciennes usines de Lerber, soit près de la « Scie », au haut du village de Croy. C'est là-bas que nous allions, le premier dimanche de mai, cueillir les branches de fayard fraîchement feuillé, dont on faisait la cage ou hotte renversée ; on y plaçait « le petou qu'on a trouvé din lè bou », et avec lequel nous allions quêmander du beurre (il y en avait encore, il y a un demi-siècle), des œufs, de la farine, et du lard, avec lequel des femmes de bonne volonté, dont ma mère, faisait gâteaux et beignets pour la marmaille du village. Que de souvenirs vous avez éveillés !

Mais ce que je voulais vous révéler, c'est ceci : on peut — on pouvait jadis, tout au moins, car il y a bien longtemps que je n'ai fait le trajet, — on pouvait remonter dès St-Loup, ou à peu près, jusqu'à Romainmôtier, le vallon du Nozon. Sur la rive gauche, il y avait un chemin de dévestiture servant au « fournier » pour aller couper et emmener le bois mis gratuitement à sa disposition pour chauffer le four communal, après que de bonne heure, le matin, il avait passé devant la maison en criant : « Empâtâ ! » (Faites la pâte). De l'autre était un sentier zigzaguant autour des « tornes »¹ creusées par les pêcheurs à la truite. Il remonte jusqu'au Dard, ou Day ; il grimpe sur la rive droite du Creux du Dard, et rejoint le chemin de la Foulaz, qui conduit à Croy ; mais tout le long de la rivière, jusqu'à Romainmôtier, tantôt ci, tantôt là, le sentier seul remonte le Nozon, pour aboutir à la cure de Romainmôtier et à l'église. En temps ordinaire, le Nozon a si peu d'eau, en été, qu'on peut, presque partout, le traverser sans se mouiller les pieds, en sautant d'une pierre à l'autre. Il y a des « nites » à truites que connaissent bien les « gosses » — et les grands, — et où l'on peut pêcher à la main, lorsqu'on est certain que le gendarme est... ailleurs.

¹ Du patois *torna*, détour du sentier.

LOU LAOU

(Patois de la Vallée de Joux.)

Aoù maî dé janvier dièzevoué-ceint et tiènzé, on avai aperçu dé pas dé laou ein déssus d'aou Moulin d'aou Bracheu. Assetou, ouna battia fût organisafé po sè débarraché dé cha visita pou coumouda, ot ouna beinda d'homou perteseront, ermâ dé fusi ; èsédierront lè tracé quantié su la Crouai daou Vouernou, yo c'est lié viront que le s'eindiennâvont dein on bou, mais que le n'ein resailâvont pas.

Lou bou fût cernâ pè lè tireux, tandi que lè zautrou rabattâvont lou laou, ein fazeint on boucan daou miliion ; la bête dessodaie, to l'épouaïria, voulie s'eincoré, mais, pas moyen d'etsappâ.

Lou Grand Louis dè Pediet-dezo la ve vini draît contrè li ; è l'ajusta et tera ; l'ut la chance que lou coup perté, po ceint que lè fusi à piéra ratâvont soveint.

Lou coup avai portâ justou ; lou laou tiseze, po ne pe sè relèvé ; quand è lou viront èteindu, ce fût dè hourra à n'ein pas fini et tsacon vouliaf lou portâ su sè z'épaulé. L'arverront ein cortège dévant la Landa, yo c'est que tota la populachon l'aouf fe ouna poucheinta récepchon ; è danseront déveron lou laou et buront, na pas à sa sandâ, mais à elia daou Grand Louis que fût nommâ Rouai dè laou, à l'unanimitâ.

Quand è racontâvé dè z'historiè po féré riré, è desâi dè viadzou : « Ecaouita-vaî mon bé (aou bin ma mia), se te reincontré on laou, sâ-tou cein que tè faudrai fairé ? Tè faudrai l'y einfelâ lou brai dein la gouerdza, quantité que l'accrotaï la tiévoda, è pi tè l'einvessâ ! »

(Feuille d'avis de la Vallée)

Pour célébrer le 1^{er} août.

IL ne nous est venu jusqu'ici qu'une réponse à notre enquête sur la façon la meilleure de célébrer le 1^{er} août. Aussi bien n'y a-t-il qu'une semaine que nous l'avons posée. Que diable ! il faut laisser aux gens le temps de se retourner, de réfléchir. On ne répond pas dare dare à telle question.

Encore la lettre que nous avons reçue n'est-elle pas, à vrai dire, une réponse à notre question. Elle se borne à critiquer la façon dont a été célébrée la dernière fête du 1^{er} août — celle donc de 1917 — et à émettre, sur certaines coïncidences, absolument fortuites, ce n'est pas douteux, et qui, du reste, ne sauraient nous porter ombrage, des considérations auxquelles nous ne pouvons souscrire.

Nous n'en publions pas moins la lettre de notre correspondant, qui est intéressante. Le *Conteur* respecte, sinon partage, toutes les opinions sincères et loyalement exposées.

Cette lettre nous donne, d'ailleurs, occasion de rappeler aux personnes disposées à prendre part à notre consultation, que c'est moins des critiques sur les fêtes nationales passées — ce qui est fait, est fait — que des avis sur la façon de célébrer celles de l'avenir, que nous désirons.

« Lausanne, le 20 août 1917.

» Mon cher *Conteur*,

» Ton article sur la manière de commémorer le 1^{er} août vient de me jeter dans une grande stupéfaction : on aurait célébré l'autre jour notre fête nationale, et un chaud et fidèle patriote comme moi ne s'en serait pas aperçu ? Allons donc !

» Moi qui ne regarde pas souvent le calendrier, je reconnais depuis bien des années notre anniversaire national au seul pavoiement de nos édifices et à l'émouvante sonnerie des cloches (de toutes les cloches de Suisse). Cette manière si simple et si digne de rappeler la première alliance des Waldstätten est trop en rapport avec cet événement lui-même, avec le caractère du peuple suisse, et, maintenant, avec la gravité des temps, pour qu'on y ait changé quoi que ce soit. Seulement, et c'est ici qu'un malentendu troublant intervient, je n'ai encore rien vu de semblable cette année.

» On a bien fait à Lausanne, il y a quelque temps, une espèce de fête. Le matin, un général français a décoré, sur Montbenon, quelques soldats internés ; mais un officier supérieur d'une nation si pleine de tact n'aurait pourtant pas choisi le jour de notre fête nationale pour présider chez nous une cérémonie militaire ; le soir du même jour, l'heure de fermeture des cafés a été prolongée d'une heure ; tu ne me

feras pas croire non plus que c'est le jour de notre grave anniversaire national que nos autorités auraient donné cette licence. La fête s'est renouvelée trois jours après, avec « spectacle », comme tu dis, feux d'artifice, et liesse générale dans les rues. Encore un coup, ce n'est pas ainsi que notre peuple aurait commémoré un fait qui ne peut lui inspirer, maintenant surtout, que des pensées sérieuses, pensées de reconnaissance pour le passé, de préoccupations patriotiques pour l'avenir...

» Non, vois-tu, à tout ce que tu as remarqué, comme moi, l'autre jour, on reconnaît la façon dont nos excellents et sympathiques voisins commémorent la prise de la Bastille, façon que nous n'avons pas à critiquer, puisqu'elle leur convient, mais que nous n'aurions aucune raison quelconque d'imiter pour la célébration de notre fête nationale.

» Rassure-toi donc, mon vieux *Conteur*, et reconnais ta méprise : ce que tu as pris pour le 1^{er} août, c'était sûrement le 14 juillet.

» Ton fidèle et dévoué, J. L. »

Depuis la réception de cette missive, il nous en est arrivé une nouvelle que nous publierons samedi prochain.

LAUSANNE-LES-BAINS

LA Municipalité a fait placer, ces jours derniers, des balises à l'intérieur de la jetée d'Ouchy qui protège le port devant les chantiers de la Compagnie de navigation. Il s'agit d'un projet d'établissement de bains publics du lac, à cet endroit. Si la plage de Vidy est admirable pour les bains de soleil et les exercices de culture physique à nu, certains baigneurs lui reprochent son éloignement et d'autres choses encore ; enfin, ils ne la trouvent pas à leur gré.

A propos du projet d'établissement de bains du lac, étudié par la Municipalité, il est intéressant de rappeler quels étaient les établissements de bains publics du vieux Lausanne.

Il y avait d'abord les bains de la *Rochelle*, qui se trouvaient au bout de la promenade des *Eaux*, qu'arrosait le Flon et qui était plantée de superbes marronniers. Cette promenade — qui se trouvait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la place du Vallon — était alors « embellie » dit un chroniqueur, de cabinets d'aisance publics rangés à droite et à gauche et formant une espèce d'allée ayant l'apparence d'un pont couvert.

Les bains de la *Rochelle* avaient une source à eux propre.

Derrière les bains de la Rochelle était la poudrière. Une nuit, la ville se remplit soudain de fumée. Le feu était à la poudrière. Personne n'osait approcher. Un charpentier nommé Hugonnet ayant son hangar où s'élève aujourd'hui l'église libre des Terreaux, s'écrie : « Que ceux qui m'aiment me suivent ! » Il pénètre courageusement dans le bâtiment, suivi de ses ouvriers, chargé les sacs de poudre sur ses épaules et les transporte à travers l'incendie. Ces hommes héroïques ont préservé Lausanne d'un grand désastre.

« Qui s'en souvient ? » dit M. J. Zink, à qui nous empruntons ces détails.

Après 1830, les bains de la Rochelle deviennent les bains du Vallon. Outre les bains, il y avait un café. C'était un but de promenade fort agréable. Le bâtiment des bains du Vallon donna plus tard asile à la brasserie Rochat et Reisser.

Quant au terrain de l'ancienne poudrière, on y construisit — sur une partie, du moins — les bâtiments de l'usine Kaiser et Duvallard.

Plus près de la ville, étaient les bains de la *Solitude*, fondés par un Languedocien, nommé Matthieu. Les bains de la *Solitude* tenaient aussi café. La population ouvrière y célébrait les mariages. Un des fils du docteur allait, au milieu du bal, saluer les danseurs, leur toucher la main. Tout en fraternisant avec eux, il répandait du poivre pilé sur le plancher et la danse ne tardait pas à être interrompue par des étournelements sans fin. C'était, disait-on, une farce spirituelle.

Plus tard, les Autrichiens, passant par Lausanne, y apportèrent le typhus des armées et la *Solitude* fut transformée en hôpital militaire, confié à MM. les docteurs Verdeil et Zink.

M. Matthieu père, fondateur des bains de la *Solitude* et médecin-chirurgien, ne savait, dit-on, ni lire ni écrire. Il s'était fait lire des livres de médecine par sa femme, puis s'était présenté résolument à l'examen, qui, du temps de LL. EE. de Berne, se faisait à l'Hôtel-de-ville et consistait en une simple séance théorique.

* * *

Sur l'emplacement de la Grenette, avant qu'on ait comblé la vallée pour former la place de la Riponne, au bord du Flon se trouvaient les bains du *Boverat*, dont les eaux ont alimenté longtemps, depuis la disparition des bains, la fontaine qui, au fond de la rue des Deux-Marchés, est encadrée dans le mur soutenant la place du Tunnel, et la fontaine située sur la petite place entre le Musée Arlaud et le bâtiment de la Société coopérative de consommation.

* * *

M. Bocion, peu après 1830, fonda les bains installés dans l'immeuble où sont aujourd'hui le Café Vaudois et l'épicerie Ponnaz, place Riponne.

C'est ce même M. Bocion qui a fait construire la lignée de maisons qui se trouvent en bordure nord de la rue Neuve.

* * *

A la même époque, la famille Delédevant dirigeait les bains de *Chailly*, devenus plus tard la propriété de M. Adrien Maurer, ancien municipal. Il y avait là des pensionnaires, en partie en villégiature et en partie gens de la ville, qui y montaient le soir et revenaient le matin à Lausanne. On y affluait. Des sociétés entières, des pensionnats et de nombreux étudiants y faisaient de charmantes parties.

Ce coin délicieux, ni trop près ni trop loin de Lausanne a changé de destination depuis 1845.

* * *

Les souvenirs de M. J. Zink s'arrêtent ici.

A titre de complément, bornons-nous à citer les établissements de bains créés à Lausanne dès lors.

Il y eut les bains et buanderie Haldimand au bas de l'avenue de l'Université sur la partie nord du terrain occupé par le palais de Rumine, aujourd'hui la *Solitude*.

Il y eut les bains Rochat installés en plein lac, devant le jardin de l'hôtel Beau-Rivage. On y accédait, par une passerelle, du petit chemin bordant la rive.

Il y eut les bains Odot, place Pépinet, repris ensuite par M. Michaud, puis par la Société des bains du Grand-Pont, propriétaire actuelle. Ces bains sont actuellement installés à l'extrémité sud-est du Grand-Pont, d'où leur nouveau nom.

Il y a les bains et buanderie Seiler, rue Marthey.

Il y eut aussi un établissement sur les rives de la Louve, au déboucher de la route des abattoirs sur la place du Tunnel.

Il y a l'établissement de bains Marceau à l'avenue d'Echallens; l'établissement de bains, surtout médicaux, de M. Kræge, à la rue Charles Monnard.

Il y a, enfin, l'établissement de bains du lac

créé, il y a plusieurs années, par la Société de développement, sur la plage de Cour.

Voilà, sauf erreur ou omission, quelle est l'histoire balnéaire lausannoise. Aujourd'hui, chaque appartement qui se pique d'un confort, considéré déjà comme très élémentaire, a sa salle de bain.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés.)

IV

Tous ces changements constituèrent-ils un progrès? Bien des vieillards très attachés aux vieilles traditions le contestent. *Tout nous change, rien ne nous améliore* répètent-ils, volontiers. Et le satirique auteur d'une poésie en dialecte montagnard écrite il y a environ vingt ans, dont le titre se traduit librement: *La marolle des vieux*, leur fait dire excellemment en refrain, non sans une pointe d'ironie:

Les chausses, les blanchets,
Les robes à couvert
Jusqu'au manger et au boire
Tout change, rien ne s'améliore.

A table, le Valaisan est sobre et frugal. Ne vous ai-je pas parlé déjà de la *raclette*, ce mets au fromage essentiellement valaisan? C'est Saviez qui semble être sa patrie d'adoption préférée. En tout cas c'est là haut au pied du Saatch qu'on lui fait le plus d'honneur, surtout quand on peut l'arroser copieusement de quelques verres des meilleurs crus du vignoble de Sion.

Au bon vieux temps de ce que je me permets d'appeler l'âge de la fève, quand cette plante légumineuse et certaines céréales, surtout l'orge, étaient l'objet d'une culture importante, la cuisine valaisanne d'autrefois exhibait en bon rang ce qu'en langage vulgaire on appelle le *pitau* ou *pitau*, soupe substantielle faite de fève ou d'orge pilé au foulon. Ce mets a disparu devant l'invasion de la soupe au riz, puis du café et de toute la série des denrées coloniales. La fève dont la culture était florissante aux siècles passés au point que les montagnards de Liddes en ont hérité le surnom de *pecca-fà*, mangeurs de fèves, est réduite maintenant à la portion congrue tout comme celle du chanvre dont je viens de vous dire un mot. L'acclimatation et l'expansion de la pomme de terre, grâce à la philanthropie de ce bienfaiteur de l'humanité que fut le Français Parmentier, a contribué pour une large part à ce résultat.

La danse.

Les Valaisans, ah! mais les Valaisannes surtout, aiment la danse, croyez-moi! Ils en usent, en abusent parfois à l'époque des folles réjouissances de carnaval et à l'occasion des jours de *patrons*, ainsi qu'on appelle nos fêtes villageoises. Maintes légendes encore vivaces ont trait à des châtements terribles encourus par des danseurs trop fervents, condamnés à dérouler l'éternité durant une danse éperdue sur les vastes glaciers qui couvrent nos Alpes, en expiation de cette passion immodérée pour un amusement si frivole. Notre écrivain *Mario* a bien dit que la danse est le péché mignon des Valaisans. Si Eve n'avait pas réussi à faire manger à Adam la pomme maudite, je parie qu'elle l'aurait perdu avec elle en le faisant danser au sons endiablés du hachbrett (zither ou tympanon), instrument de musique favori des Conchards.

Les chants.

A son tour la *chanson du peuple* a bien de la peine à résister, à l'heure qu'il est, aux assauts du modernisme. A vrai dire, dans le Valais

français du moins, elle n'a jamais possédé un répertoire bien abondant. Cette originale pièce, les *Filles de Trois-Torrents*, qui ne mérite pas, certes, l'oubli de toute la génération actuelle, avec l'une et l'autre gracieuses et naïves pastourelles en français et en dialecte, et la chanson des *Ecochoû* (batteuses de blé en grange) sont à peu près tout ce que nous avons d'autochtone, de purement indigène dans ce domaine. La grande partie de notre répertoire de chansons, la presque totalité du contenu des chansonniers manuscrits des chanteurs populaires nous vient encore de France, d'où de province en province elles ont gagné nos contrées ou bien s'y sont propagées, plus directement apportées par de joyeux compagnons du tour de France, et surtout par les aventureux soldats mercenaires valaisans qui, comme vos ancêtres, chers camarades, ont versé leur sang dans tous les grands charniers de l'Europe moderne, de la bataille de Marignan (1515) au siège de Saragosse (1809) et en Russie.

Mais revenons à nos moutons... A côté de votre sublime *Marseillaise* dont notre jeunesse raffole, avec vos *Bérangères* qui firent les délices des chanteurs contemporains de nos Révolutions démocratiques du siècle passé, les chants s'inspirant des faits glorieux et quasi légendaires du premier Napoléon, ont longtemps joui d'une grande vogue. Plus récentes, ces touchantes ou tristes chansons nées de vos malheurs de 1870, et qu'on appelle parfois des *Alsaciennes*, résonnent fréquemment dans les veillées rustiques des villages et des mayens, tant est réelle et solide, n'en doutez pas, chers amis, l'affection qui tient constamment nos regards vers la grande nation amie et qui fait que nous partageons ses douleurs comme ses joies.

Mais à tous les cœurs bien nés que la Patrie est chère, et en notre double qualité de Valaisan et de Suisse nous ne saurions délaissier nos chants nationaux et dans les fêtes civiques retentissent les mâles accents de notre hymne guerrière

A l'horizon dans la brume lointaine,
A retenti le signal du danger,
Fils du Valais, des cimes à la plaine,
Debout, debout, repoussons l'étranger.

(La Valaisanne.)

Les fêtes.

Si chez nos bons voisins du canton de Vaud et dans d'autres régions de la terre romande, la jeunesse se livre à ses plus chers ébats et les vieux aussi, aux jours de Noël et de Nouvel-An, ces dates sont chez nous plus religieuses que profanes. C'est à Carnaval, à *Cramintran* qu'on s'adonne dans tout le Valais aux plaisirs de la danse et aux mascarades. Ces folâtres amusements se prolongent jusqu'au dimanche suivant le mardi-gras, le fameux dimanche des Brandons.

Cramintran-Mène-moi plan
Le Carême dure tant.

Si les grandes paroisses du canton ont, notamment dès le décret pontifical de 1911, supprimé ou plus fréquemment renvoyé au dimanche la célébration de leurs fêtes patronales, de sorte qu'elles passent un peu inaperçues, en revanche les *patrons* des plus humbles hameaux de la montagne ont conservé leurs propres fêtes avec un soin jaloux et tout comme les aïeux honorent leur saint avec le même entrain et ordinairement des soldats improvisés lui font les honneurs militaires. Il faut lire dans l'ouvrage de Mario *Un Vieux Pays*, de pittoresques et suggestives descriptions des fêtes patronales dans quelques contrées du Valais central et de la vallée de Lœtschen.

(A suivre.)

Julien MONNET, éditeur responsable.